

Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le

ID : 045-200067676-20240702-2024_114-DE

S²LOW



RAPPORT D'ACTIVITÉS

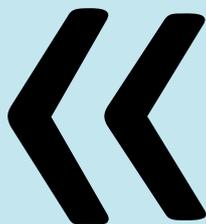
2023



Photo : Atelier B2A

www.comcomcfg.fr

ÉDITO



Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le



ID : 045-200067676-20240702-2024_114-DE



Mesdames et Messieurs,

Ce rapport d'activités qui vous est destiné, vous permet d'apprécier le travail des élus et des services communautaires. L'année 2023 a été intense en besogne.

Quelques actions significatives :

- ◆ Nous avons créé un service mutualisé d'archivage itinérant dans les communes.
- ◆ Le service jeunesse s'est doté d'un portail famille.
- ◆ La mise en place d'une chartre informatique et graphique.
- ◆ Le programme culturel communautaire reconduit sur l'ensemble du territoire.
- ◆ Les offices de tourisme ont œuvré pour présenter les sites à découvrir.
- ◆ Le plan local d'urbanisme a été approuvé, chaque commune est dotée d'un document d'urbanisme.
- ◆ La politique sportive scolaire a été maintenue avec le transport vers les bassins d'apprentissage.
- ◆ Un programme conséquent d'entretien de voirie, ainsi que sur l'éclairage public par le remplacement de lampes dans le but de réduire les consommations.
- ◆ Dans le domaine économique, nous avons continué à soutenir les entreprises.
- ◆ Nous avons soutenu les associations à vocation sociale.
- ◆ Le schéma de mobilités actives est en cours, ainsi que le projet de territoire qui sera la stratégie des programmes d'actions.
- ◆ Les fonds de concours apportés aux communes.

Je vous laisse découvrir en détail ce rapport.

En ce qui nous concerne, gardons l'état d'esprit qui nous anime au quotidien.

Albert FÉVRIER

*Président de la Communauté de Communes
Canaux et Forêts en Gâtinais*





INTRODUCTION

La Communauté de Communes est une entité territoriale regroupant plusieurs communes, unies dans le but de mener des actions communes et de favoriser le développement harmonieux sur le territoire. Au-delà de sa structure administrative, la Communauté de Communes doit reposer sur des fondements solides et des valeurs essentielles pour garantir son bon fonctionnement et assurer la cohésion entre ses membres.

Les principaux fondements et valeurs qui constituent le socle de la Communauté de Communes.

Solidarité et coopération :

Le premier pilier d'une Communauté de Communes repose sur la solidarité et la coopération entre ses membres. Les communes qui la composent doivent reconnaître l'importance de travailler ensemble pour résoudre les défis communs et exploiter les opportunités de développement. La solidarité se manifeste à travers la mutualisation des ressources et des compétences, ainsi que par le partage équitable des charges et des responsabilités. En favorisant la coopération, la Communauté de Communes peut renforcer son pouvoir d'action et créer une synergie collective bénéfique à l'ensemble de ses habitants.

Développement durable et préservation de l'environnement :

La Communauté de Communes se doit d'intégrer le développement durable et la préservation de l'environnement au cœur de ses actions. Il est essentiel de prendre en compte les enjeux écologiques dans toutes les décisions prises, en favorisant notamment les projets respectueux de l'environnement et en encourageant les pratiques durables. Une gestion raisonnée des ressources, la promotion des énergies renouvelables, la protection de la biodiversité et la sensibilisation des citoyens à l'écologie sont autant d'éléments qui doivent être au centre de nos préoccupations.

Solidité économique et développement local :

La Communauté de Communes doit agir en faveur du développement économique local, en créant un environnement favorable à l'implantation d'entreprises et à la création d'emplois durables. Elle doit soutenir les initiatives économiques locales, favoriser l'innovation, encourager l'entrepreneuriat et faciliter l'accès aux infrastructures nécessaires au développement des entreprises. En promouvant un tissu économique solide, la Communauté de Communes renforce l'attractivité de son territoire, génère des retombées économiques positives et contribue à la qualité de vie de ses habitants.

Cohésion sociale et solidarité territoriale :

La cohésion sociale et la solidarité territoriale sont des valeurs fondamentales. Il est essentiel de veiller à ce que toutes les communes membres bénéficient d'un accès équitable aux services publics essentiels tels que l'éducation, la santé, les transports ou la culture. La mise en place d'actions sociales, d'une politique d'inclusion et d'une offre de loisirs diversifiée favorise la cohésion sociale et renforce le sentiment d'appartenance à une même communauté. Une Communauté de Communes réussie est celle qui veille à ce que chaque citoyen puisse s'épanouir et participer activement à la vie locale.

Conclusion :

Les fondements et les valeurs de la 3CFG sont essentiels pour garantir son bon fonctionnement et son développement harmonieux. La solidarité, la coopération, le développement durable, la solidité économique, la cohésion sociale et la solidarité territoriale doivent être au cœur des actions menées. En respectant ces principes, la 3CFG peut devenir un acteur majeur de développement local, renforçant ainsi la qualité de vie de ses habitants et contribuant à l'épanouissement de son territoire.



TABLE DES MATIÈRES

LES CLÉS DE LA 3CFG

→ Le Territoire -----	5
→ Les compétences -----	6
→ La Gouvernance-----	7
→ Les Élus -----	8
→ L'Organigramme -----	9

POUR AGIR

→ Les Finances -----	10
→ Les Ressources Humaines-----	11
→ Voirie-----	12
→ Éclairage Public-----	13
→ Le Service Prévention -----	14
→ Développement économique -----	15
→ La Communication-----	16
→ Le Tourisme -----	17

AMÉNAGEMENT

→ L'Urbanisme-----	20
→ Logement et Habitat -----	21
→ Le PLUI-----	23
→ L'Arboretum National des Barres ----	24

SOLIDARITÉ

→ France Services-----	25
→ Les équipements culturels et la Culture -----	26
→ Les équipements communautaires--	27
→ Accueil de Loisirs sans Hébergement -----	28
→ Halte-garderie -----	29
→ Relais Petite Enfance -----	30
→ Service des Loisirs et d'Animations Communautaires -----	31
→ Politique Sportive-----	32

SOBRIÉTÉ ET DURABILITÉ

→ Les Mobilités-----	33
→ Collecte des déchets -----	34
→ Gemapi -----	35
→ Environnement -----	36
→ Archivage -----	37
→ L'Assainissement non collectif-----	38
→ Eau et assainissement -----	39



TERRITOIRE

3CFG

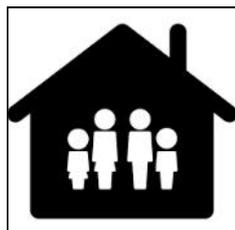
La Communauté de Communes est située dans le centre-est du Département du Loiret et regroupe 38 communes. Elle est implantée sur trois pôles géographiques : pôle de Lorris, pôle de Châtillon-Coligny et pôle de Bellegarde avec un siège social situé en son milieu à Lorris.



38 COMMUNES



752,5 KM²



27 334 habitants
(source INSEE 2020)



6549 emplois
(source INSEE 2020)

CARTE DU TERRITOIRE





COMPÉTENCES

de la Communauté de Communes

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION D'AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS



GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS



COMPÉTENCES OPTIONNELLES

PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT



GESTION DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS ET L'ENSEIGNEMENT PRÉÉLÉMENTAIRE ET ÉLÉMENTAIRE



POLITIQUE DU LOGEMENT SOCIAL



CRÉATION OU AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIRIE



ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE



ACQUISITION OU CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DE MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC



COMPÉTENCES FACULTATIVES

PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION DE LA GENDARMERIE DE CHÂTILLON



ORGANISATION DES MOBILITÉS



ACTIONS SPORTIVES



POLITIQUE DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET TOURISTIQUE



GESTION, ENTRETIEN ET RÉNOVATION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE PUBLIC



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS



CONSTRUCTION, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT D'ÉQUIPEMENTS PÉRISCOLAIRES



FOURRIÈRE ANIMALE





GOUVERNANCE

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La Communauté de Communes est administrée par un organe délibérant appelé « Conseil Communautaire » qui est composé de Conseillers Communautaires désormais élus en même temps que les conseillers municipaux.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés au sein du conseil municipal, suivant l'ordre du tableau. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, l'élection des conseillers communautaires a lieu concomitamment à l'élection des conseillers municipaux, au scrutin de liste.

Les règles de convocation du Conseil, les règles de quorum, les règles de validité des délibérations sont celles applicables aux Conseils municipaux et sont prévues dans le Code Général des Collectivités Territoriales.

BUREAU

Le Bureau est une instance restreinte du Conseil Communautaire qui peut bénéficier de délégations de pouvoirs. Il est composé du Président, de 10 Vice-présidents et de 2 Conseillers délégués. Le nombre de vice-présidents a été fixé par délibération du Conseil Communautaire en date du 10 Juillet 2020 et la création de postes de conseillers délégués en date du 22 Septembre 2020.

10 COMMISSIONS THÉMATIQUES



Travaux : voirie, éclairage public, bâtiments et espaces verts

Action Sociale : Santé, Maisons de santé, Maisons de service aux Publics (MSAP), transport à la demande et soutien aux associations



Développement économique : gestion de l'immobilier d'entreprise, aides aux entreprises, emploi et formation

Développement culturel et touristique incluant les voies douces



Ressources Humaines, Prévention, Finances et Achats

Aménagement de l'Espace : Urbanisme, Habitat et Suivi du SCOT



Enfance Jeunesse : Services Jeunesse, Sports et Transports scolaires

Environnement, Développement Durable : l'Arboretum, suivi des dossiers en faveur de l'environnement, mobilité et énergies renouvelables



Communication, Numérique, Mutualisation et Ruralité

SPANC et Cycle de l'eau





PRÉSIDENT
Albert Février

L'EXÉCUTIF

Envoyé en préfecture le 09/07/2024
Reçu en préfecture le 09/07/2024
Publié le
ID : 045-200067676-20240702-2024_114-DE

COMPOSÉ DU PRÉSIDENT,
DE 10 VICE-PRÉSIDENTS ET
DE 2 CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

Monsieur Albert FÉVRIER, Le Président

- 1^{ère} Vice-présidente, **Madame Valérie MARTIN**, en charge de l'action sociale ;
- 2^{ème} Vice-président, **Monsieur Jean-Jacques MALET**, en charge du Développement économique ;
- 3^{ème} Vice-Présidente, **Madame Isabelle ROBINEAU**, en charge du Développement Culturel et Touristique ;
- 4^{ème} Vice-Président, **Monsieur Claude FOUASSIER**, en charge de l'Aménagement de l'Espace ;
- 5^{ème} Vice-Présidente, **Madame Evelyne COUTEAU**, en charge de l'Enfance Jeunesse ;
- 6^{ème} Vice-Président, **Monsieur André JEAN**, en charge du Cycle de l'Eau et du SPANC ;
- 7^{ème} Vice-Président, **Monsieur Dominique DAUX**, en charge de la Communication, du Numérique, de la Mutualisation et de la Ruralité ;
- 8^{ème} Vice-Président, **Monsieur Daniel TROUPILLON**, en charge des Ressources Humaines, de la Prévention, des Finances et des Achats ;
- 9^{ème} Vice-Président, **Monsieur Philippe MOREAU**, en charge de l'Environnement et du Développement Durable ;
- 10^{ème} Vice-Président, **Monsieur Alain GERMAIN**, en charge des Travaux.
- 1^{er} Conseiller délégué, **Monsieur Yohan JOBET**, en charge de la Politique Sportive
- 2^{ème} conseiller délégué, **Monsieur Florent DE WILDE**, en charge de l'élaboration d'un Schéma de Mutualisation



10 juillet 2020

**Élection des membres de l'exécutif
et du Président**



9

**Conseils
communautaires**



143

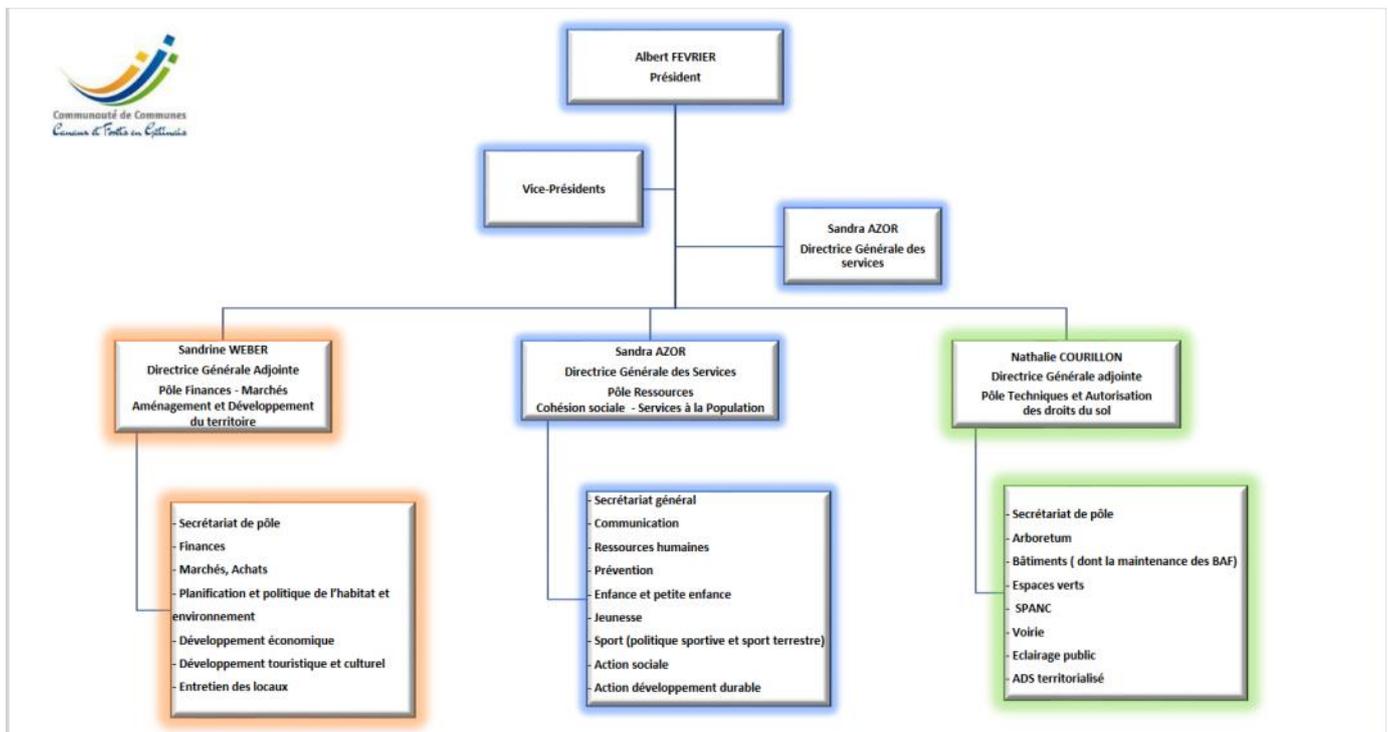
Délibérations

LISTE DES COMMUNES

38 COMMUNES

Aillant-sur-Milleron	Montereau
Auvilliers-en-Gâtinais	Moulon
Beauchamps-sur-Huillard	Nesploy
Bellegarde	Nogent-sur-Vernisson
Chailly-en-Gâtinais	Noyers
Chapelon	Oussoy-en-Gâtinais
Châtenoy	Ouzouer-des-Champs
Châtillon-Coligny	Ouzouer-sous-Bellegarde
Cortrat	Presnoy
Coudroy	Pressigny-les-Pins
Dammarie-sur-Loing	Quiers-sur-Bezone
Fréville-du-Gâtinais	Sainte-Geneviève-des-Bois
La Chapelle-sur-Aveyron	Saint-Hilaire-sur-Puiseaux
La Cour-Marigny	Saint-Maurice-sur-Aveyron
Ladon	Thimory
Le Charme	Varennes-Changy
Lorris	Vieilles-Maisons-sur-Joudry
Mézières-en-Gâtinais	Villemoutiers
Montbouy	
Montcresson	

ORGANIGRAMME DES SERVICES





FINANCES

de la Communauté de Communes

DÉPENSES/RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	2 742 650 €
Charges de personnel	3 409 549 €
Intérêts de la dette	168 387 €
Reversement de fiscalité	1 758 387 €
Politiques communautaires	4 013 125 €
Autres charges	25 096 €

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	
Dotations et participations	2 800 916 €
Produits des services	682 762 €
Impôts et taxes	9 700 192 €
Produits de gestion courante	165 660 €
Autres produits	134 464 €

DÉPENSES/RECETTES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Équipements communautaires	3 380 504 €
Remboursement d'emprunts et autres	846 682 €
Subventions d'équipement versées	683 586 €
Opération sous mandat eau-assainissement	519 733 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Subventions d'investissement	395 815 €
Dotations et réserves	1 959 877 €
Emprunt	0 €
Autres recettes financières	16 073 €
Opération sous mandat eau-assainissement	1 036 368,82 €

SUBVENTIONS

ACTION SOCIALE	
Mission Locale du Montargois et du Giennois	14 000 €
ADAPA Lorris	9 000 €
ADAPA Bellegarde	8 000 €
Emploi Gâtinais	8 500 €
CIDFF	4 500 €
Centre de santé sexuelle (CCAS Montargis)	4 500 €

BUDGET	
Maison de la musique de Bellegarde	50 000 €
AMAL (école de musique de Lorris)	39 000 €
SLC (école de musique de Châtillon)	50 000 €
Collège de Bellegarde	8 000 €
Collège de Lorris	8 000 €
Collège de Sainte-Geneviève-des-Bois	8 000 €



ORGANISATION

de la Communauté de Communes

EFFECTIF

→ 79 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2023

- > 1 apprenti
- > 4 emplois aidés
- > 55 fonctionnaires
- > 9 contractuels permanents
- > 10 contractuels non permanents

→ Répartition des agents à temps complet ou non complet

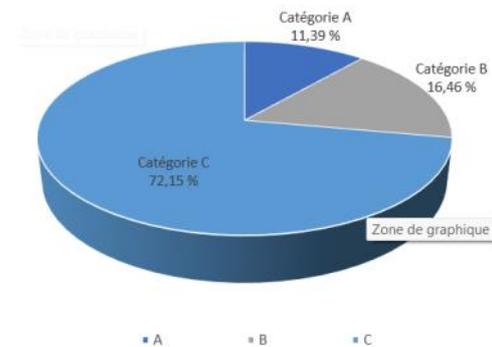
Filière	Titulaire	Contractuel	Apprenti	Total
Administrative	17	8		25
Technique	13	3		16
Culturelle	0	1		1
Sportive	3	2		5
Médico sociale	2	2		4
Animation	20	7	1	28
Total	55	23	1	79

CARACTÉRISTIQUES DES AGENTS PERMANENTS

→ Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Apprenti	% d'agents par filière
Administrative	31	35		32
Technique	24	13		20
Culturelle	0	4		1
Sportive	5	9		6
Médico-sociale	4	9		5
Animation	36	30	1	35
Total	100%	100%	1%	100%

→ Répartition des agents par catégorie



14

Recrutements en 2023



79

Agents



43

Moyenne d'âge des agents



VOIRIE

de la Communauté de Communes

PROGRAMME DE VOIRIE

Le Conseil Communautaire a attribué les 3 lots géographiques relatifs au programme de travaux de voirie 2023 à la charge de la Communauté :

→ Pôle de Bellegarde et Lorris à l'entreprise VAUVELLE.

→ Pôle de Châtillon-Coligny à l'entreprise EUROVIA.



Au total sur l'ensemble des chantiers : 6 200 tonnes d'enrobés mis en place avec l'atelier de finisseur ont été réalisés ainsi que 1 160 tonnes à la niveleuse.

33 000 m² de stabilisation d'accotements à la suite des renforcements de chaussée ont été réalisés ainsi que 18 chantiers pour le curage de fossés sur 20,240 km.

Mézières-en-Gâtinais Route de Juranville



TRAVAUX D'ENTRETIEN

Le Conseil Communautaire a attribué à l'entreprise Réparoute 5 journées d'interventions pour la réalisation d'enrobé projeté sur différentes communes du territoire pour un montant de 19 250 € HT.

L'entreprise ENROPLUS est intervenue sur 5 journées pour effectuer du pontage des fissures pour un montant de 17 250 € HT.

2 chantiers pour les enrobés coulés à froid représentant 20 000 m² de surface traitée.

TRAVAUX DE FAUCHAGE

17 communes réalisent en totalité ou en partie dans le cadre de conventions de mise à disposition de services cette prestation. Sur 19 communes des prestataires de services sont retenus par lots géographiques.

Pour l'année 2023, 4 entreprises ont été retenues (FROMONT, ELIBAST, MAYNADIER et SELSCHOTTER).

Travaux en cours et réalisés hors marché



Place du Pâtis à Châtillon-Coligny

Grande rue à Lorris

Budget Voirie

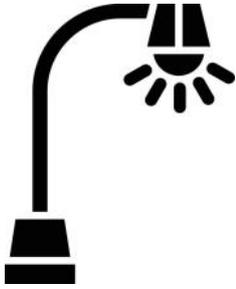
Dépenses

Fonctionnement : Prévu	507 657,43 €
Réalisé	529 898,59 €
Investissement : Prévu	1 563 399,01 €
Réalisé	1 272 778,34 €



Recettes

Fonctionnement : Prévu	15 000 €
Réalisé	7 800 €
Investissement : Prévu	55 375 €
Réalisé	53 231 €



ÉCLAIRAGE PUBLIC

de la Communauté de Communes

GESTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La Communauté de Communes s'est lancée depuis plusieurs années dans un programme de rénovation de son parc d'éclairage public. Cette démarche a débuté sur le territoire du châillonnais où un marché de travaux et de maintenance a été lancé en 2015 pour 10 années.

Le programme est fixé tous les ans avec comme objectif de réduire les consommations de 50% en axant par le remplacement des matériels vétustes pour des équipements économes.

Sur 2023, des travaux d'amélioration énergétiques et de mise en sécurité ont été réalisés. Le remplacement des ampoules au mercure par des Led est pratiquement terminé (reste 2% à finaliser). Une campagne de relamping a été effectuée sur tout le territoire.

◇ Maintenance

41 interventions sur le Bellegardois
36 interventions sur le Lorriçois
55 interventions sur le Châillonnais
6 interventions sur les feux tricolores

◇ Relamping

108 interventions sur le Bellegardois et le Lorriçois

◇ Marché de travaux

121 luminaires et 7 armoires sur le Bellegardois et le Lorriçois

◇ Gain de consommation

33 044 KWh sur le Lorriçois
55 883 KWh sur le Bellegardois
25 449 KWh sur le Châillonnais

Budget

Dépenses

Fonctionnement :	Prévu	512 281,27 €
	Réalisé	618 337,08 €
Investissement :	Prévu	669 174,41 €
	Réalisé	326 034,63 €



Recettes

Fonctionnement :	Prévu	41 121,97 €
	Réalisé	49 207,32 €
Investissement :	Prévu	308 124,44 €
	Réalisé	242 898,67 €



5484

Points
lumineux



340

Armoires
électriques



SERVICE PRÉVENTION

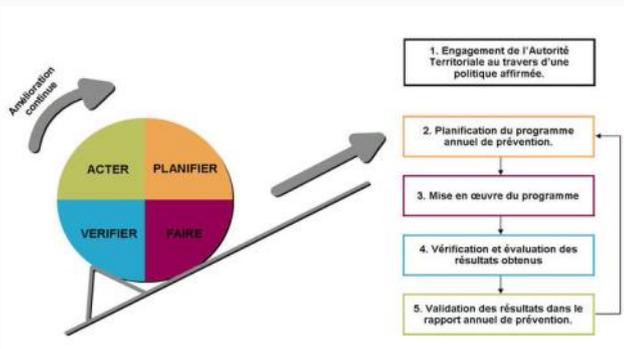
La Communauté de Communes par délibération du 12 mars 2019 a décidé de créer un poste mutualisé de conseiller de prévention. Les conseillers de prévention proposent des mesures pratiques propres à améliorer la prévention des risques et participent, en collaboration avec les communes, à la sensibilisation, l'information et la formation des personnels.

Le service assure une veille réglementaire, alerte et propose des solutions applicables selon les contraintes du terrain. Il répond en temps réel aux interrogations des communes confrontées à certaines situations de travail ou souhaitant s'engager dans des projets de rénovation, pour prendre en compte la dimension santé au travail.

Ce service est essentiel pour les collectivités, il intervient sur des enjeux importants tel que :

- ⇒ Les enjeux humains et sociaux afin d'éviter et de réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles. Permettre un engagement des collectivités sur la qualité de vie au travail.
- ⇒ Les enjeux techniques afin d'optimiser l'organisation du travail et la qualité du service public.
- ⇒ Les enjeux économiques qui permettent de réduire les coûts directs et indirects des accidents de travail et maladies professionnelles supportés par la collectivité.

Les enjeux pénaux, en respectant les obligations réglementaires afin de limiter les poursuites pénales engagées contre les élus et les fonctionnaires.



En 2023, les formations en hygiène et sécurité qui ont été suivies sont les suivantes :

- Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM) : 4 agents
- Habilitation électrique : 6 agents
- Sensibilisation santé sécurité au travail : 6 agents



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Forum Emploi – novembre 2023 : Salle des Etangs de Nogent-sur-Vernisson

L'année 2023 a accueilli la 5^{ème} édition du Forum Emploi organisé par la Direction de France Travail de Montargis en collaboration avec la 3CFG.

Ce forum, permettant de mettre en relation directe les recruteurs et les demandeurs d'emplois, a accueilli une trentaine d'entreprises en recherche de compétences et 420 participants sont venus les rencontrer, demandeurs d'emplois, salariés en reconversion, jeunes...

Le prochain Forum Emploi se déroulera au dernier trimestre 2024, la date précise sera annoncée sur le site de la Communauté de Communes : www.comcomcfg.fr.



Dans le cadre du partenariat de la 3CFG avec le réseau Initiative Loiret, plateforme de financement à destination des entreprises, pour l'année 2023, ce sont :

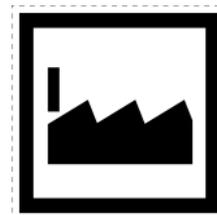
- ◆ 2 entreprises en ayant bénéficié,
- ◆ 18 000 € de prêts d'honneur accordés
- ◆ 2 emplois créés ou sauvés.



**3 647 Emplois
sur le territoire**



**13 528 € de
subventions aux
entreprises**



**11 Zones
d'activités**



COMMUNICATION

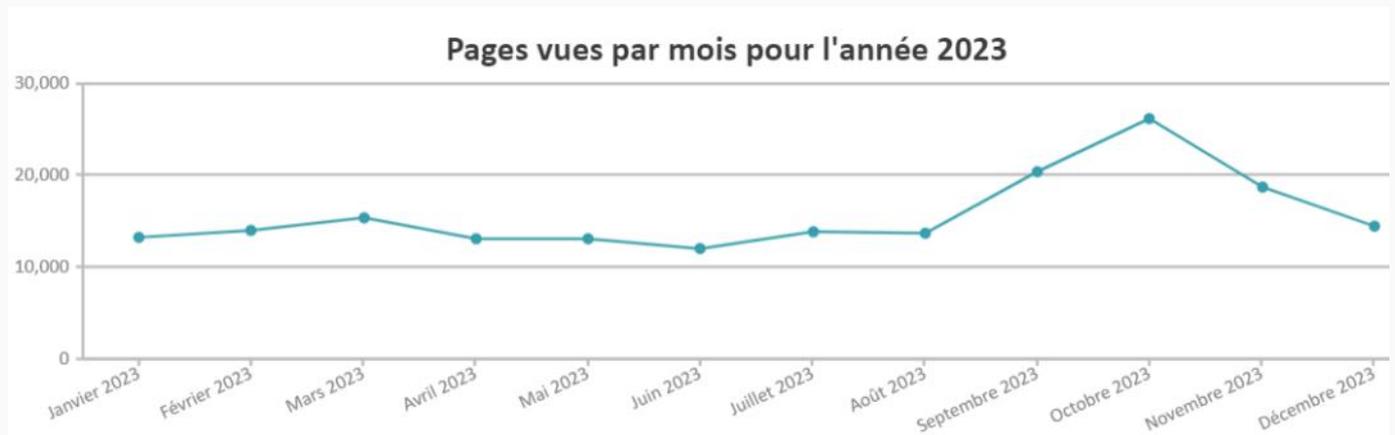
La Commission Communication s’est réunie deux fois en 2023, nous avons pu présenter la charte graphique de la 3CFG pour validation ainsi que le rapport d’Activités 2022. Lors de ces réunions, il a été décidé d’élaborer un plan de communication. Le service intervient également pour communiquer sur toutes les informations des services, à savoir les réunions, les portes ouvertes, les conférences, les animations, l’annonce des conseils communautaires avec la diffusion des ordres du jour et des procès-verbaux.

Pour ce faire, le service utilise le site internet, les facebook de la collectivité, les newsletters et plus récemment il s’est doté d’un autre moyen de communication l’application Panneau Pocket. L’application Panneau Pocket permet de relayer aux adhérents (communes ou particuliers) tous les événements de notre collectivité.

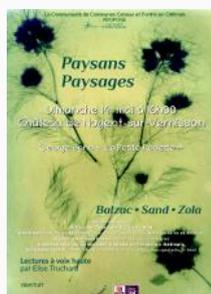
Statistiques pour l’année 2023 sur l’application Panneau Pocket :

- ◆ 826 smartphones ou tablettes qui possèdent CC Canaux et Forêts en Gâtinais
- ◆ pour un total de 22 396 lectures

Le site internet est géré et mis à jour par ce service en collaboration avec tous les autres services de la collectivité pour toutes les mises à jour, communications et publications.



Le service élabore également la plaquette de la saison culturelle pour tous les spectacles produits à l’Espace des Étangs ainsi que les spectacles « hors-les-murs ». La brochure et les affiches de l’Arboretum National des Barres pour les ouvertures et les animations de l’année sont aussi créées par le service qui participe à la recherche des animations, à la création et à la diffusion des affiches.



Budget Communication



15 694 €





TOURISME

de la Communauté de Communes

Sentiers de randonnée

La commission Tourisme et Culture a travaillé au cours de l'année 2023 sur les panneaux de départ de sentiers de randonnée présents sur les communes du territoire communautaire qui font l'objet de départ de randonnée. Au regard de la taille du territoire, il a été décidé de diviser le territoire en deux, avec pour logique de valoriser le tracé des chemins, d'offrir à découvrir ce qu'il y a à faire à proximité, tout en ayant le souci de la sécurité, de la lisibilité et de la promotion touristique. Ainsi les sites internet de « Loiret balade » et de l'OT Communautaire seront mis en évidence. Un schéma de travail a été élaboré pour permettre aux élus de mieux se rendre compte de la logique territoriale.

Suite à l'adoption du nouveau schéma touristique 2023-2027, le Département reconnaît l'importance de développer une offre de randonnée pédestre de qualité afin de concrétiser la promesse de faire du Loiret une destination authentique. De ce fait, le Département a décidé de lancer un nouveau plan de randonnée pédestre, nécessitant une étroite collaboration avec les territoires. Afin d'échanger sur le sujet, une réunion de concertation a été organisée à l'échelle des EPCI (Communes, Communautés de Communes, Offices de Tourisme, Clubs de randonnées, PETR).

Boucles à vélo

Un travail de refonte du tracé des cœurs de ville des premiers circuits à vélo fléchés, a été mené au cours de l'année 2023. L'implantation d'un marquage au sol est privilégiée pour les cœurs de ville. En outre, il est également important de s'appuyer sur une présentation dématérialisée à l'intention des touristes/ usagés, ce qui appuyera également la signalétique.

Aide communautaire pour les animations touristiques

ASSOCIATION	PROJET	THÉMATIQUE	LIEU DE LA RÉALISATION	PÉRIODE DE RÉALISATION	AIDE DEMANDÉE	AIDE OCTROYÉE
ÉCURIE DU GÂTINAIS	2 ^{ème} rallye classic du Gâtinais	Organisation d'épreuves automobiles	Pays Gâtinais	21 et 22 octobre 2023	3 900,00 €	2 000,00 €
GÂTINE ROCK FEST	Gâtine Rock fest	Organisation culturelle, musique thématique Rock	Lorris	13/05/2023	1 845,00 €	1 845,00 €
ASA Loiret + ÉCURIE DU GÂTINAIS	Rallye Tout-Terrain Terres du Gâtinais	Organisation de rallye automobile	Pays Gâtinais	28 au 30 avril 2023	2 500,00 €	500,00 €
ECOLOKATERRE	Improbables rencontres	Théâtre, VG, expositions, marché artisanal	Varenes-changy	19-août	3 600,00 €	3 600,00 €
MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE BELLE DE GRIGNON	Escapades des loisirs et de la culture – Belle de Grignon	Festival	Vieilles-Maisons sur Joudry	8 et 9 juillet	4 500,00 €	4 250,00 €
LES JARDINS DE LA VOIE ROMAINE	Les plus fragiles au cœur des animations estivales 2023 de Grignon	Théâtre	Vieilles-Maisons sur Joudry	1 ^{er} juillet au 31 août	3 055,18 €	3 055,18 €
A. ARLEQUIN	Passage Estival 2023 de la Maison des Passeurs d'histoires	Programmation d'animations et de manifestations culturelles	Châtillon-Coligny	2 juin au 30 septembre	5 000,00 €	4 750,00 €
Total des demandes					24 400,18 €	20 000,18 €

Instauration de la taxe de séjour

Les élus ont délibéré le 6 juin 2023 pour l'instauration de la Taxe de Séjour municipale au 1^{er} janvier 2024, délibération n°2023-085, du 6 juin 2023.

Envoyé en préfecture le 09/07/2024
 Reçu en préfecture le 09/07/2024
 Publié le 09/07/2024
 ID : 045-200067676-20240702-2024_114-DE

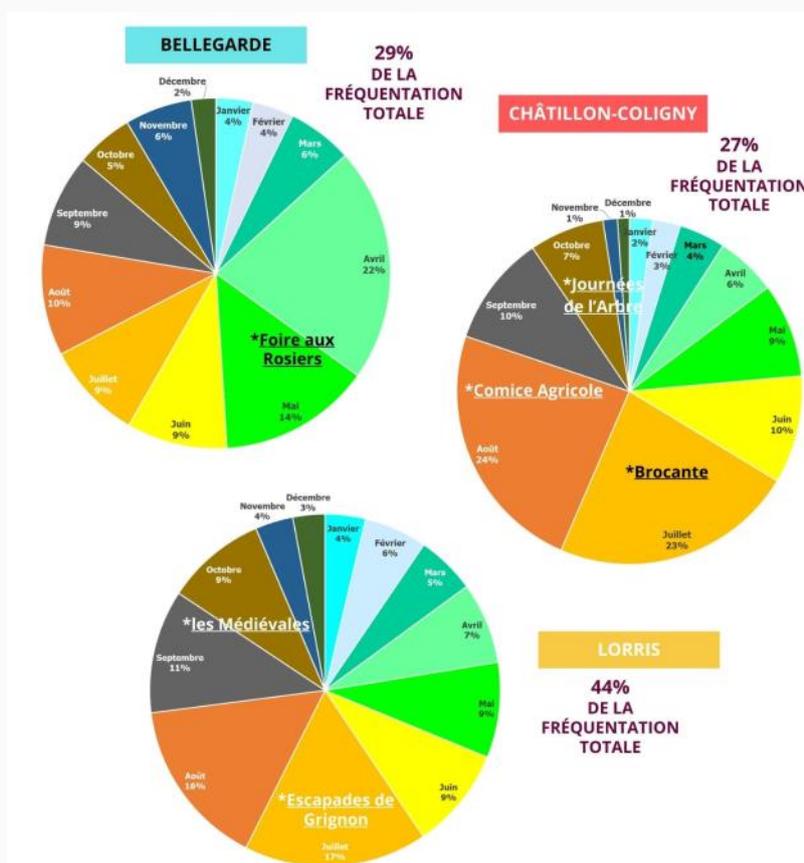
Catégories d'hébergement	Tarif EPCI
Palaces	4,00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	3,00 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1,40 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	1,00 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0,80 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1,2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3,4 et 5 étoiles, et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement	0,60 €
Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €

Pour tous les hébergements en attente de classement ou sans classement à l'exception des catégories d'hébergements mentionnées dans le tableau ci-dessus, le tarif applicable par personne et par nuitée est de 4 % du coût par personne de la nuitée dans la limite du tarif le plus élevé adopté par la collectivité. Le coût de la nuitée correspond au prix de la prestation d'hébergement hors taxes.

Sont exemptés de la taxe de séjour conformément à l'article L. 2333-31 du CGCT : les personnes mineures, les titulaires d'un contrat de travail saisonnier employés dans la collectivité et les personnes bénéficiant d'un hébergement d'urgence ou d'un relogement temporaire.

Fréquentation de l'Office de Tourisme

4 958 contacts dont 738 en hors les murs.



En bref

L'OFFICE DE TOURISME GÂTINAIS SUD



Budget Tourisme

Investissement

3 822,00 €



Fonctionnement

259 390,00 €



URBANISME

de la Communauté de Communes

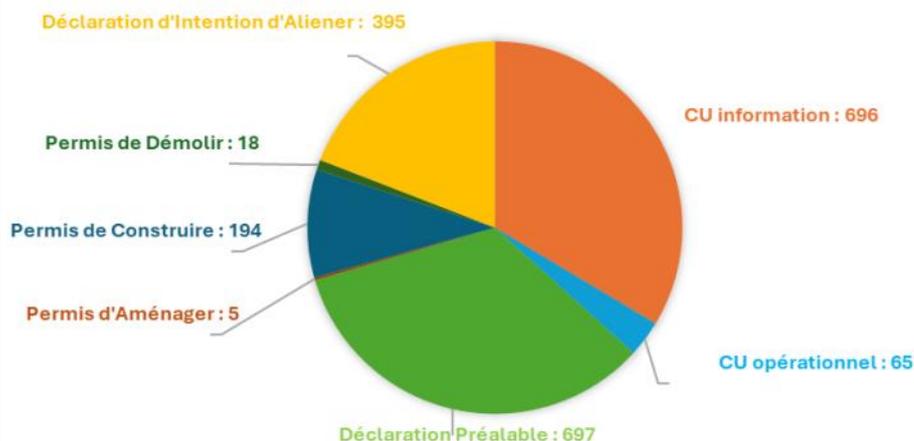
INSTRUCTION DES DROITS DES SOLS

Depuis l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Habitat (PLUiH) approuvé le 11 avril 2023 et applicable depuis le 09 juillet 2023, le service instructeur de la Communauté de Communes gère les autorisations d'urbanisme sur l'ensemble du territoire (38 communes).

Le service instructeur n'est pas concerné par la dématérialisation des actes d'autorisation des droits des sols mais un portail est mis à la disposition des professionnels et des administrés :

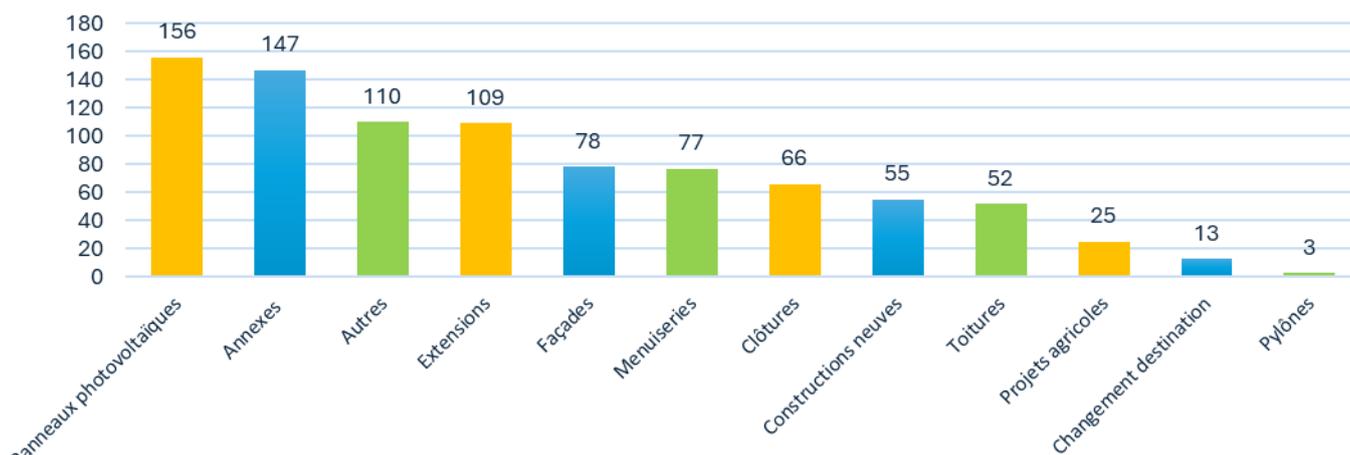
<https://canauxforetsगतinais.geosphere.fr/portailccs>

RÉPARTITION DES DOSSIERS PAR TYPE



- **Panneaux photovoltaïques** = sur toiture et au sol (agricole et individuel)
- **Annexes** = abri de jardin, garage, piscine, carport, ...
- **Autres** = pompe à chaleur, terrasse, fenêtres de toit sans création de surface, modification d'ouverture, pose de volets roulants, ...
- **Extensions** = véranda, pergola, extension, ...
- **Façades** = ravalement, isolation thermique par l'extérieur
- **Constructions neuves** = maison
- **Toitures** = réfection, rénovation
- **Projets agricoles** = nouvelle construction + extension

Répartition des dossiers par type de projet (DP et PC)



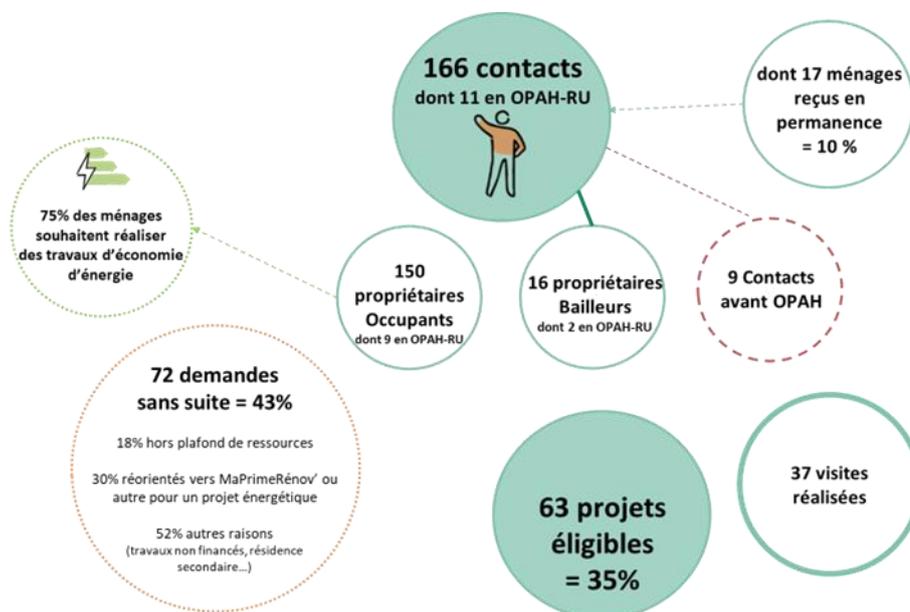


HABITAT

de la Communauté de Communes

Engagement des OPAH/OPAH-RU le 1^{er} février 2023

↳ Les contacts



↳ Les projets accompagnés

- 10 dossiers propriétaires occupants (énergie)
- 2 dossiers de propriétaires bailleurs (énergie et travaux lourds)
- 7 dossiers « façades » en lien avec les communes
- 1 prime de sortie du parc vacant



Budget « Aides aux travaux » de la 3CFG
73 310, 00 €



Dossiers agréés ANAH : 10 dossiers
en rénovation énergétique

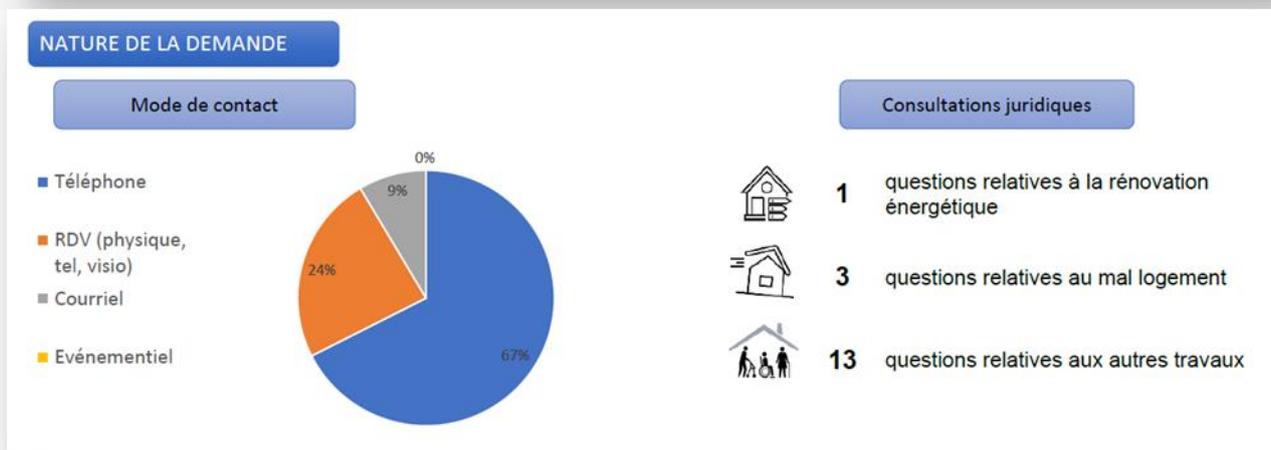
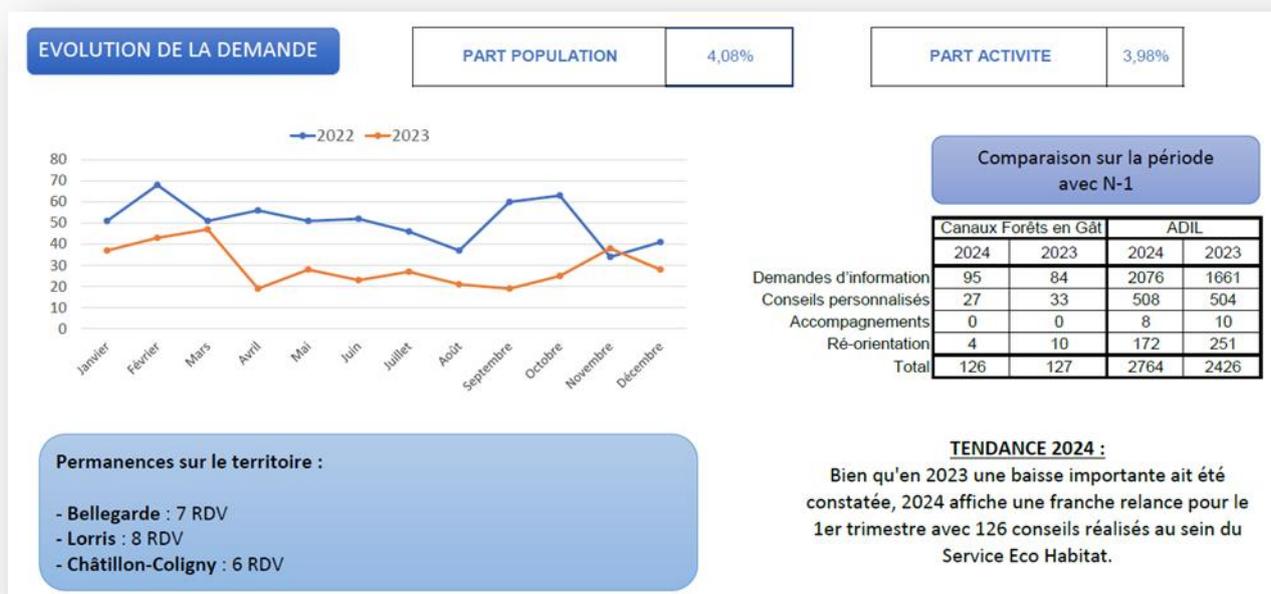
> **Accompagnement des particuliers**

L'accompagnement des particuliers via l'ADIL se réalise de deux manières :

- ♦ **L'ADIL** directement par téléphone 02.38.62.47.07.
- ♦ **L'Espace info-Energie** (Mise à disposition de conseiller par l'ADIL) qui assure 3 permanences sur le territoire : Lorris (3^{ème} mardi du mois), Bellegarde (1^{er} mardi du mois) et Châtillon-Coligny (dernier mardi du mois).



Le bilan 2023 des services de conseil de l'ADIL est le suivant :



> **Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation Accompagnée**

Une convention de partenariat pour mettre une place une offre d'Auto-Réhabilitation Accompagnée avec l'association **les Compagnons Bâisseurs Centre Val-de-Loire pour l'Auto-Réhabilitation Accompagnée**, a été signée en 2021.

L'action des Compagnons Bâisseurs :

- Agir au côté des « plus modestes », isolés, fragilisés
- Réhabiliter avec les habitants leurs logements dégradés
- Transmettre des savoir-faire et gestes techniques
- Participer à la remobilisation de la personne
- Impliquer des jeunes volontaires et bénévoles





PLUiH

de la Communauté de Communes

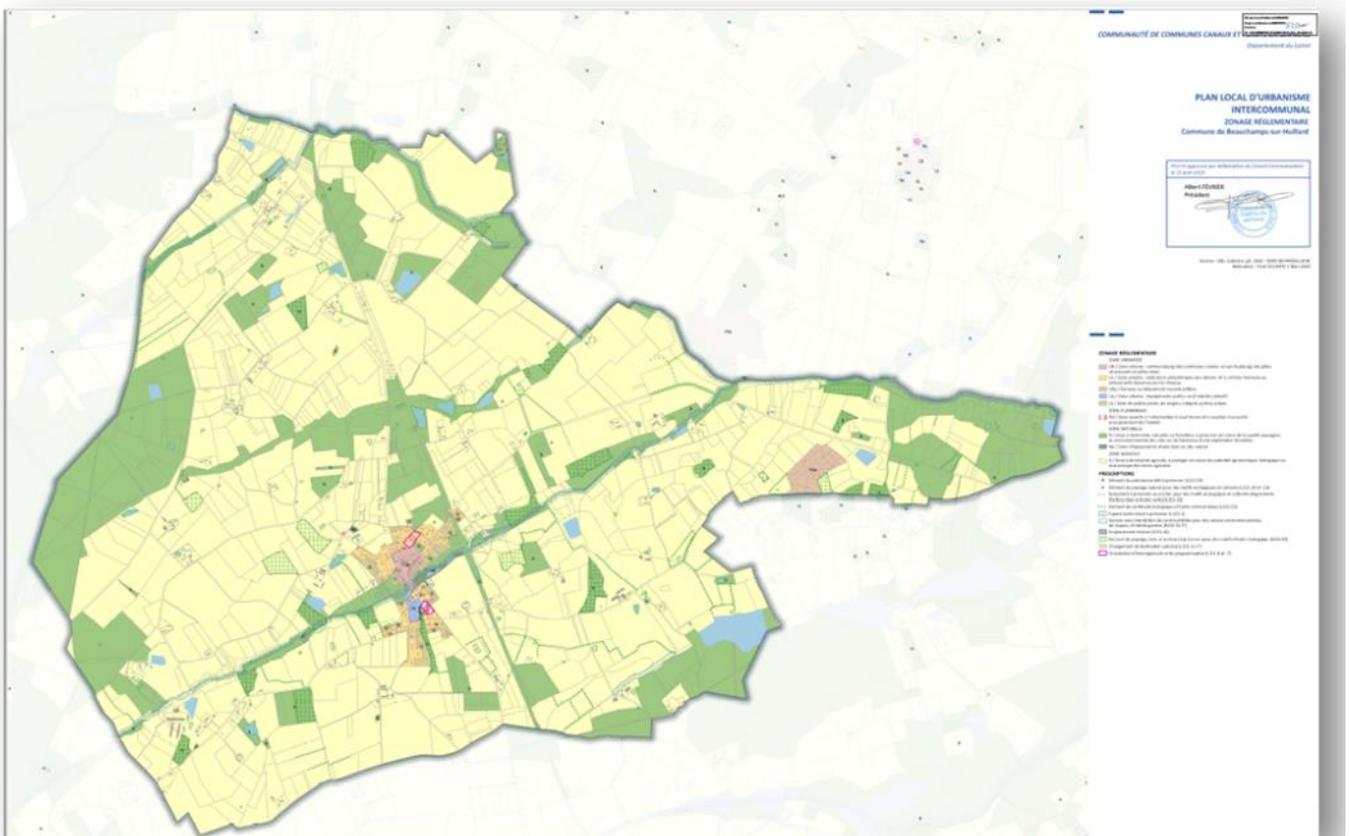
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Habitat (PLUiH) a été approuvé au Conseil Communautaire le **11/04/2023**. Ce document s'applique sur les 38 communes.

Il est conseillé, à chaque pétitionnaire souhaitant déposer une autorisation d'urbanisme, de vérifier la compatibilité de son projet avec le zonage, le règlement et les contraintes du PLUiH.

Toutes ces informations sont consultables sur : le site : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>



Le site de la Communauté de Communes : <https://www.comcomcfg.fr/Territoire>





ARBORETUM

FRÉQUENTATION

En 2023, la fréquence d'ouverture a été revue en fonction des jours fériés et n'a pas été, comme les 2 autres années, basées tous les week-ends de juillet et août. Nous avons décompté 48 jours d'ouvertures contre 45 en 2022. Les activités autour du Père Noël ont été maintenues durant les 3 week-ends de décembre.

La fréquentation totale en 2023 : **5.444** visiteurs (4.635 en 2022) sur les 48 journées ouvertes au public y compris journées de l'arbre, soit une moyenne de 113 visiteurs par jour (111 en 2021, 185 en 2020, 103 en 2022).

A cela s'ajoutent les **1.262** visiteurs reçus par Eco-lokaterre en groupe et en atelier hors jours d'ouverture soit un total de **6.706** visiteurs (5.438 en 2021, 4.970 en 2020, 6.120 en 2022).



ANIMATIONS

Le week-end du 8 et 9 avril « L'Arboretum se réveille ».

Le week-end du 18 au 21 mai « ÀRBOL Danse verticale dans les Arbres ».

Le week-end du 14 au 16 juillet : « La Ferme sous les Arbres ».

Le week-end du 13 au 15 Août : « L'Arboretum sous les étoiles ».

Le week-end du 30 septembre et 1^{er} octobre : « Journées de l'Arbre ».

Le week-end du 28 octobre : « Café rencontre autour de l'Epilepsie ».

Le week-end du 29 au 31 octobre et 1^{er} novembre : Marché d'Automne.

Présence du Père Noël avec l'association LAC durant les 3 premiers week-ends de décembre.



6706

Visiteurs



48

Jours d'ouverture



171 330 €

Subvention



201 963,42 €

Dépenses



ACTION SOCIALE

de la Communauté de Communes

FRANCE SERVICES

La Communauté de Communes compte trois France Services sur l'ensemble de son territoire.

Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans une de nos maisons France Services.

Chiffres clés 2023

- ◆ Bellegarde : 1890 demandes ( de 16% par rapport à l'année 2022)
- ◆ Châtillon-Coligny : 2077 demandes ( de 49 % par rapport à l'année 2022)
- ◆ Lorris : 2884 demandes ( de 47 % par rapport à l'année 2022)



Évolution Mensuelle

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Bellegarde	173	124	190	130	207	208	131	73	143	197	201	113
Châtillon	175	150	175	153	230	191	178	124	175	217	172	137
Lorris	225	200	228	203	274	275	216	193	249	275	290	256

GUICHET ENREGISTREUR - DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

Les France Services de la Communauté de Communes accueillent et informent les demandeurs de logement social. Elles sont aussi guichet enregistreur.

- ↳ 36 demandes ont été enregistrées sur le pôle de Bellegarde
- ↳ 11 demandes sur le pôle de Châtillon-Coligny
- ↳ 28 demandes sur le pôle de Lorris



75 demandes de logement

FS Bellegarde



Dépenses : 39 284,73 €

Recettes : 37 506,77 €

(35 000 € de subvention versée par le FNADT)

FS Châtillon-Coligny



Dépenses : 35 717,28 €

Recettes : 35 000,00 €

(35 000 € de subvention versée par la FNADT)

FS Lorris



Dépenses : 47 913,55 €

Recettes : 37 656,00 €

(35 000 € de subvention versée par le FNADT)



DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Programmation culturelle

La programmation culturelle a été composée de différents spectacles sur toute l'année 2023.

La « Formule » Hors les Murs a été conservée sur cette nouvelle saison, à savoir de proposer des dates dans les communes souhaitant accueillir des spectacles dans des lieux insolites ou en accord avec l'œuvre culturelle. Le choix de ce concept Hors les Murs a pour vocation d'offrir la possibilité aux personnes n'ayant pas eu l'opportunité ou l'idée de se rendre dans l'enceinte dédiée au spectacle, d'aller à leur rencontre ou au plus près.

Cette année, la programmation culturelle n'a pas accueilli de tête d'affiche. Un choix avait été fait par les membres de la commission Tourisme & Culture, mais l'artiste choisie a décommandé pour raison d'agenda.

Programmation scolaire

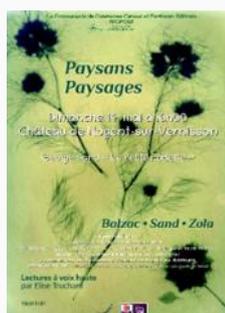
L'offre des scolaires a été proposée sur les mois de mars et d'avril 2023 que ce soit pour le spectacle ou pour l'exposition scientifique diffusée par la FRMJC Centre Val de Loire.

Cette année, c'est « l'Odyssée de Pix » de la Cie les Productions du chat qui rêve qui a été à l'affiche pour les élèves des écoles primaires. **15 représentations réparties sur 10 dates** ont eu lieu, à la salle des fêtes de Bellegarde, au Centre Culturel du Martroi et à l'Espace des Étangs à Nogent-sur-Vernisson.

Près de 1 700 enfants ont été reçus sur ces deux événements offerts par la collectivité à tous les élèves des écoles primaires du territoire communautaire.



Espace des Étangs
Nogent-sur-Vernisson



Hors les murs
Château de Nogent-sur-Vernisson



Arboretum National des Barres
Nogent-sur-Vernisson



Centre Culturel du Martroi
Lorris



6

Spectacles



3 574

Visiteurs



55 628,22 €

Dépenses



16 546 €

Recettes



ÉQUIPEMENTS

de la Communauté de Communes

ÉQUIPEMENTS

La Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais gère un parc de 34 bâtiments répartis pour une surface totale de 21.400 m² environ.

Ces équipements sont entretenus en grande partie par les agents communautaires qui comptent un effectif de 6 personnes, affectés aussi à l'entretien des espaces verts des zones artisanales.

En 2023, la Communauté de Communes a mis en place des mesures pour réduire sa consommation d'énergie : diminution du chauffage dans les bâtiments administratifs et sportifs, diminution de la température de l'eau dans les bassins de natation, sensibilisation des utilisateurs de locaux.



Le patrimoine bâtiementaire de la 3CFG

- ◆ 3 complexes sportifs (1 à Lorris, 1 à Varennes-Changy, 1 gymnase/dojo à Chatillon-Coligny)
- ◆ 2 BAF (Châtillon et Saint-Maurice-Sur-Aveyron), 1 piscine (Lorris) et 1 piscine découverte (Bellegarde)
- ◆ 2 espaces culturels (Sainte-Geneviève-Des-Bois et Nogent-Sur-Vernisson)
- ◆ 2 bâtiments techniques (Chatillon-Coligny et Lorris)
- ◆ 3 pôles communautaires (Bellegarde, Châtillon-Coligny et Lorris)
- ◆ 3 France Services (dont 1 mise à disposition de Lorris)
- ◆ 3 Maisons de Santé
- ◆ 2 RPE (Relais Petite Enfance)
- ◆ 3 offices de tourisme (mis à disposition des communes)
- ◆ 1 bâtiment jeunesse
- ◆ Accueil de l'arboretum (mise à disposition de l'Etat)
- ◆ 1 Halte nautique
- ◆ 5 écoles (3 primaires, 2 maternelles) sur le Bellegardois et les bâtiments périscolaires associés
- ◆ 3 logements en location sur le Châtillonnais



- ◆ Aménagement d'une aire de jeux dans l'école de Bellegarde (29 488,82 € HT subventionné à 35%)
 - ◆ Remplacement d'un des 2 compresseurs à l'espace culturel Colette de Sainte-Geneviève-Des-Bois (25 970,82 €)
- ◆ Remise aux normes des vestiaires et bureaux de VEOLIA (en location) à Sainte-Geneviève-Des-Bois (25 120,48 €)
- ◆ Fourniture et pose de 2 pompes à chaleur à l'école et au restaurant scolaire de Quiers-Sur-Bézonde (environ 36 000 € HT)
 - ◆ Etude d'opportunité sur les 2 BAF du Chatillonnais (23 950 €)
- ◆ Remplacement de la porte d'entrée au BAF de Lorris (17 500 € HT)
- ◆ Réaménagement de l'accueil du pôle de Lorris (6 000 € environ)



ENFANCE

ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

En 2023, la Communauté de Communes est couverte par 5 ALSH les mercredis, 7 durant les petites vacances scolaires et 8 durant juillet.

Les équipes de ces accueils sont composées de personnel diplômé, ou en cours de formation, selon un quota d'encadrement fixé par la DRAJES.

Ils accueillent entre 40 et 60 enfants par site les mercredis et de 60 à 80 enfants par site pendant les vacances.

Certains projets ont pu voir le jour grâce à l'implication des équipes et à la motivation des enfants :

L'ALSH de Châtillon-Coligny a mis en place pour les enfants de 6 à 12 ans, un projet intergénérationnel sur toute l'année, en collaboration avec la maison de retraite Les Jardins de Sido de Châtillon-Coligny. Goûter de Noël, carnaval, olympiades, chasse aux œufs, échange de courriers.



Le projet « **top chef** » a permis aux enfants de 3 à 12 ans de s'affronter autour du thème culinaire : trouver le thème du repas, élaborer le menu, établir une liste d'ingrédients, décorer le restaurant, etc. le tout dans la cuisine du centre, encadrés par le personnel de restauration.



L'ALSH de Thimory est parti en voyage à travers le monde : Les enfants ont découvert la vie, la culture, les plats culinaires de la Chine, l'Afrique, l'Australie, l'Espagne, l'Egypte, l'Amérique et le Canada.



D'autres accueils se sont réunis pour faire des olympiades :



En 2023, les inscriptions aux ALSH sont passées en ligne avec l'ouverture d'un espace famille.

L'ALSH de la Communauté de Communes a accueilli 509 enfants différents en 2023, pour un total de 138 545 heures de présence.



Fonctionnement :
810 578,02 €



Recettes famille et autres
organismes: 347 374,84 €



PETITE ENFANCE

Halte-garderie Les Petits Poucets

PROJET ET ANIMATIONS

En 2023, divers projets ont été mis en place :

- ⇒ Les interventions mensuelles des ateliers musique et lecture se poursuivent. (chant, expressions corporelles, manipulation d'instruments..., lecture et manipulation de livres)
- ⇒ En mars, nous avons participé, à la « semaine de la petite enfance ». Ce projet a pour but d'ouvrir les lieux d'accueil afin que les parents puissent partager un moment avec leur(s) enfant(s) et les professionnelles. Un atelier motricité ouvert à tous était proposé à cette occasion.
- ⇒ Avril, participation au printemps de la poésie organisé par l'école du loing de Chatillon sur le thème des émotions.
- ⇒ Début juillet, la fête de fin d'année (scolaire). Pour ce moment, il a été proposé une séance de médiation animale avec différents animaux (des lapins, oiseaux, pogo, cochons d'inde, cochon nain...) Une structure gonflable était aussi installée pour le grand bonheur des enfants.
- ⇒ En octobre, dans le cadre de la semaine du goût un atelier sur l'alimentation, l'affectivité et les émotions a été mis en place.

- ⇒ En novembre, dans le cadre des semaines de la parentalité organisées par la CAF, la halte, en partenariat avec le Relais Petite Enfance ont mis en place une conférence sur « Une maison plus saine pour la santé des jeunes enfants ».
- ⇒ En décembre, il a été proposé un spectacle de fin d'année par la « Comédie Compagnie ». Ce projet est à destination des enfants dont les familles fréquentent la halte-garderie et le RPE.



141

Jours d'ouverture



38

Enfants inscrits



59

Fréquentation moyenne
Pic à 72% en Mai



PETITE ENFANCE

RELAIS PETITE ENFANCE OUEST ET EST

MISSIONS RPE

→ Informer les familles :

- ✓ Informer les familles sur l'ensemble de l'offre d'accueil du territoire ;
- ✓ Valoriser monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne ;
- ✓ Informer sur le coût des modes d'accueil, les aides et les démarches à effectuer ;
- ✓ Favoriser la mise en relation entre les parents et les assistants maternels ;
- ✓ Accompagner les parents dans l'appropriation du rôle de particulier employeur.

→ Informer et accompagner les professionnels de l'accueil individuel :

- ✓ Informer les professionnels ;
- ✓ Proposer des temps d'échange et d'écoute ;
- ✓ Organiser des ateliers d'éveil ;
- ✓ Accompagner le parcours de formation continue ;
- ✓ Lutter contre la sous activité des assistants maternels ;
- ✓ Promouvoir le métier d'assistant maternel.

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement de l'agrément du relais petite enfance avec une nouvelle organisation de la répartition du territoire : 2 relais et 2 animatrices.

En plus des ateliers collectifs ouverts aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et garde à domicile), les relais ont proposé :

- ⇒ 5 ateliers bébés lecteurs, ouvert à tous, en partenariat avec la bibliothèque de Nogent-sur-Vernisson.
- ⇒ 1 atelier motricité à Sainte-Geneviève-des-bois, ouvert aux parents dont les enfants sont accueillis à la halte-garderie ou chez une assistante maternelle.
- ⇒ 1 atelier autour de l'alimentation du jeune enfant avec une diététicienne pour les assistantes maternelles à Châtillon-Coligny et à Bellegarde.
- ⇒ 1 spectacle de fin d'année sur la commune de Bellegarde et de Châtillon-Coligny.



271
Ateliers
collectifs



137
Assistants
maternels

70

places d'établissement
d'accueil du jeune enfant

6

Nombre d'établissement
d'accueil du jeune enfant



460

Places assistants
maternels



JEUNESSE

SLAC

FONCTIONNEMENT

Pour cette 11^{ème} année de fonctionnement, le SLAC a continué de contribuer à l'accompagnement de la jeunesse du territoire, à travers différents projets et moments d'activités.

L'arrivée au 1^{er} septembre d'une nouvelle animatrice Mme Da Silva Marques Mélissa a permis de renforcer en nombre et en compétences l'équipe d'animation.

Comme chaque année depuis sa création le SLAC a accompagné un groupe de jeunes (de la 4^{ème} à la seconde) dans l'organisation du séjour montagne, projet fort pour le développement de l'autonomie, la prise d'initiative, le travail en groupe et la confiance en soi pour l'ensemble des jeunes. Malheureusement, les événements de violences urbaines dans notre pays en juin, nous ont contraints par mesure de sécurité d'annuler la 5^{ème} édition du SLAC LIVE.

La période estivale a été une nouvelle fois riche d'activités (visite du château de Chenonceau, descente de la Loire en canoë, festival des jardins à Chaumont sur Loire, zoo de Beauval, stage cirque, ...).

Le SLAC est et doit rester un lieu d'échanges, de partages, de rigolades, d'émancipation pour la jeunesse de notre territoire, sans oublier les valeurs de respect et d'écoute. A chacun d'entre nous, jeunes, parents, élus et équipe d'animation de s'enrichir de chacun pour avancer sereinement pour l'avenir de notre territoire.

Notre jeunesse est l'avenir de notre territoire.



Heures présences jeunes :

Lorris : 9364h de présences jeunes

Nogent : 5612h de présences jeunes

Soit un total : Lorris + Nogent de 14 976h de présences jeunes.



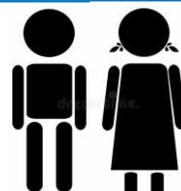
2

Structures pour
les 11-17 ans



195

Heures intervention



194

Garçons/filles inscrits
pour les 11-17 ans



1696

Heures
d'animation



SPORT

de la Communauté de Communes

POLITIQUE SPORTIVE

La Communauté de Communes assure la gestion et l'entretien d'un certain nombre d'équipements sportifs, sur l'ensemble du territoire. Ces équipements et le matériel pédagogique, sont mis à la disposition des écoles, des collèges, des associations et du public participant au développement et à la pérennisation des activités sportives et éducatives sur le territoire intercommunal.

Les interventions dans les écoles de 4 éducateurs sportifs sont organisées par la Communauté de Communes en lien avec les directeurs et directrices d'écoles depuis septembre 2019. Les quatre éducateurs sportifs sont répartis de la façon suivante : un sur le Bellegardois au moyen de la signature d'une convention de mise à disposition individuelle, un sur le Châtillonnais, deux sur le Lorriçois.

LE SAVOIR ROULER À VELO

Dans le cadre de recherche de mobilité douce, la 3CFG a pour objectif que tous les élèves du territoire arrivent au collège avec le diplôme du « Savoir Rouler À Vélo », qui est mis en place pour les CM1-CM2, afin de connaître les moyens de sécurité et pouvoir réparer seul son vélo (bloc 1), assimiler les techniques de conduite et la signalisation sur la route (bloc 2), et enfin valider par une sortie sur route l'attestation du Savoir Rouler (bloc 3).



POLITIQUE SPORTIVE ET SES ACTIONS

Formalisation et gestion d'actions dans le cadre d'une politique sportive définie par la Communauté de Communes. La politique sportive a pour objet de favoriser la pratique du sport chez les jeunes par des interventions sur le temps scolaire au travers de 3 axes :

- Soutien à l'organisation de manifestations sportives dans le cadre scolaire
- Interventions en sport terrestre dans les écoles
- Interventions en natation scolaire

Les transports en direction des équipements sportifs (gymnases et bassins d'apprentissage) pour le sport scolaire, mais aussi pour les manifestations (cross, olympiades) sont organisés et pris en charge financièrement par la Communauté de Communes depuis le 1^{er} septembre 2019.

LE SAVOIR NAGER



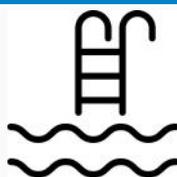
La 3CFG a pour objectif que tous les élèves du territoire arrivent au collège avec un niveau de natation suffisant pour pouvoir se sauver la vie soi-même, en validant l'attestation du

Savoir Nager, qui est un parcours à exécuter en grande profondeur, sans se tenir au bord du début à la fin. En amont, le test d'aisance aquatique est réalisé et validé de préférence en CE2.



6 à 12

Cycles EPS



4

Bassins de natation



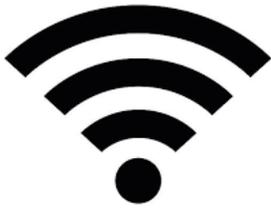
2000

Nbr d'élèves bénéficiant cycles de natation



219 3888

Nbr nageurs été à Lorris Bellegarde



LES MOBILITÉS

SCHÉMA DES MOBILITÉS ACTIVES

L'étude du Schéma des mobilités actives a débuté en juin 2023, suite à l'appel à projet AVELO 2 engagé par l'ADEME et pour laquelle notre Communauté de Communes a été lauréate. Sa finalisation doit impérativement se faire en juin 2024.

↳ Les objectifs d'un tel schéma



↳ Les réunions et ateliers d'échanges en 2023

Phase 1 : Diagnostic

- 1 réunion de lancement en juin 2023
- Des ateliers de concertation avec les élus et les habitants (août 2023 et octobre 2023)
- 1 COPIL en décembre 2023

Phase 2 & 3 : Stratégie opérationnelle & plans d'actions – Perspective 2024

Phase 3 : Plan prévisionnel d'investissement et concertation finale

Perspectives 2024





COLLECTE DES DÉCHETS

COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

La Communauté de Communes est représentée au sein des 3 syndicats d'enlèvement et traitement des ordures ménagères qui interviennent sur son territoire :

- Le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire pour les communes du Bellegardois et du Lorriçois (sauf Chapelon et Saint-Hilaire-sur-Puiseaux).
- Le SMICTOM de Gien pour les communes du Châtillonnais.
- Le SMIRTOM de Montargis pour les communes de Chapelon et Saint-Hilaire-sur-Puiseaux.



Les déchets collectés par le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire et par le SMICTOM de Gien et qui sont voués à l'incinération, sont traités par une autre entité, le SYCTOM de Gien, auquel adhèrent les deux syndicats.

En 2023, les taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) votés par la Communauté de Communes s'élèvent à :

- ◆ 13,10 % pour le SMIRTOM de Montargis,
- ◆ 15,44 % pour le SMICTOM de Gien

Quant au SICTOM de la région de Châteauneuf, il facture et émet les titres relatifs à la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) directement à l'utilisateur.



GEMAPI

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMAPI)



BASSIN DU LOING
ÉTABLISSEMENT PUBLIC D'AMÉNAGEMENT
ET DE GESTION DES EAUX

Dans le cadre de cette compétence obligatoire des EPCI depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, dans le cadre de cette compétence, adhère à l'EPAGE du Bassin du Loing.

Une démarche de Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) a été engagée suite aux inondations de mai-juin 2016. Son élaboration s'est déroulée de juin 2018 à décembre 2019. La labellisation du PAPI a été entérinée le 24 juin 2020. Le PAPI (devenu PEP du Loing) est un outil pour réduire les risques inondations sur le Loing.

Depuis le COPIL du 7 décembre 2022, plusieurs actions du PEP ont connu des avancées significatives :

- Action 1.1. Volet A (étude hydrologique et hydraulique du Bassin du Loing) et volet B (étude des relations nappes-rivières).
 - ⇒ Achèvement de la campagne topographique.
 - ⇒ Achèvement de l'étude hydrologique
 - ⇒ La modélisation hydraulique a démarré à l'été 2023 et devrait s'achever en janvier 2024
 - ⇒ L'étude de ruissellement s'est achevée en avril 2023
 - ⇒ La communication au fil de l'eau continue avec la publication de 5 lettres d'information
- Action 1.1. Volet B (étude des relations nappes-rivières).
 - ⇒ Lancement d'une étude hydrogéologique visant à mieux comprendre les relations entre les cours d'eau et les nappes phréatiques
- Actions 2.1. : élaboration d'une stratégie pour compléter la surveillance et la prévision des crues et des inondations sur le bassin du Loing
 - ⇒ La 2^{ème} phase de l'étude sur l'amélioration de la prévision des crues et l'établissement d'un schéma de météorologie se termine
- Action 3.3. : accompagnement à la réalisation d'exercices de gestion de crise
 - ⇒ Démarrage de cette action avec l'organisation d'une journée thématique le 4 avril 2023 à Nemours
- Action 4.3. : prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme
 - ⇒ L'EPAGE a continué ses actions d'accompagnement
- Actions 6.1. et 7.1. : études des aménagements hydrauliques et des systèmes d'endiguement
 - ⇒ Les 2 premières phases de l'étude sont achevées. Les prochaines étapes auront pour but d'affiner la liste des 20 aménagements susceptibles de prétendre au classement au sens du décret digue de 2015.

De plus, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais adhère au Syndicat mixte de l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin) Seine Grands Lacs. Dans ce cadre, elle participe à un groupement de commandes relatif au PAPI d'intention du bassin du Loing. Notre collectivité participera sur les lots suivants :

- ◇ Achat et pose de repères de crues : 10 repères de crues ont été ciblées et seront posées à Bellegarde, Ladon, Quiers-Sur-Bezonde, Châtillon-Coligny, Montbouy, Montcresson et Sainte-Genève-Des-Bois. Le coût de ce lot est de 7.500 € HT subventionné à 40% par l'Etat et 40% par l'Agence de l'Eau.
- ◇ Mise en œuvre de diagnostics de vulnérabilité du bâti aux inondations : ce marché s'est terminé fin 2023 et les rapports servant de support à de prochains travaux, ont été remis aux communes concernées le 15 novembre 2023. Ce marché, d'un montant de 16.689,50 € a été subventionné par l'Etat dans le cadre du FPRNM à hauteur de 50%.



ENVIRONNEMENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté de Communes se doit d'intégrer le développement durable et la préservation de l'environnement au cœur de ses actions. C'est pourquoi, la 3CFG a créé en mars 2023, un poste de chargée d'animation à l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Cette création de poste a pour mission de développer des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès des élèves des établissements scolaires et auprès des agents de la Communauté de Communes.

EXPÉRIMENTATIONS ET INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES

Répartition des écoles sur le territoire Canaux et Forêts en Gâtinais :

- ◇ 7 écoles maternelles (PS à GS)
- ◇ 9 écoles élémentaires (CP au CM2)
- ◇ 8 écoles primaires (PS au CM2)

« Découvrir le monde qui nous entoure pour mieux le respecter »

Les interventions scolaires ont pour but de permettre aux enfants de découvrir la nature de proximité, d'agir en faveur de la protection de la biodiversité, de comprendre la gestion de l'eau et des déchets, d'adopter un comportement éco-citoyen.



Période d'interventions : mai à juin et octobre à décembre 2023



Actions réalisées :

- ◆ Mise en place de poubelles pour les emballages recyclables et pour le papier dans l'école maternelle de Lorris et l'école primaire de Pressigny-les-Pins.
- ◆ Observation des petites bêtes.
- ◆ Identification des arbres grâce aux feuilles et aux fruits.
- ◆ Observation des oiseaux.
- ◆ Réalisation et installation de 6 mangeoires à oiseaux à l'école élémentaire de Nogent-sur-Vernisson.



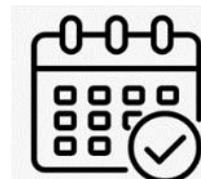
9

Écoles



1126

Élèves sensibilisés



26

Demi-journées
réalisées



ARCHIVAGE

SERVICE COMMUN D'ARCHIVAGE

Depuis 2023, pour répondre à leurs besoins et à leurs obligations légales, la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais (3CFG) met à la disposition de ses communes membres et des établissements publics de son territoire, son service commun d'archivage.

L'archiviste professionnel et qualifié se déplace à travers le territoire pour effectuer des visites de locaux d'archives sur demande. Lors de cette visite, il effectue un diagnostic, détermine les besoins et évalue la durée d'intervention des opérations d'archivage.

Afin de répondre aux difficultés et aux demandes des collectivités et des établissements publics, le service commun d'archivage propose plusieurs types d'interventions :

- **TRAITEMENT DES ARCHIVES**

Identification, tri, classement, cotation, conditionnement, inventaire et mise à jour des archives (toutes périodes confondues) dans le respect des normes archivistiques.

- **ÉLIMINATION OU DÉPÔT DES ARCHIVES**

Rédaction du visa d'élimination pour les Archives départementales du Loiret, accompagnement et suivi des procédures d'élimination ou de dépôt.

- **LOCAUX D'ARCHIVES**

Conseil et accompagnement dans l'aménagement et l'optimisation de ou des locaux d'archives dans le respect des normes de conservation.

- **FORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DU PERSONNEL**

Sensibilisation et aide concernant la réglementation et les pratiques en matière d'archivage (outils, guides, informations...)

- **SUIVI ET MAINTENANCE**

Conseils téléphoniques ou par courriel (communicabilité, conservation, ...)



Au cours de l'année, le service commun d'archivage a réalisé 3 missions de traitement des archives dans des communes du Lorrissois. Il a rédigé 3 bordereaux d'élimination validés par les Archives départementales. Il a produit 7 livrables : 3 guides-conseils pour les communes (conseils pratiques pour la gestion des archives, mémo sur la reliure et la destruction des archives, vademécum sur la tenue des registres), 3 inventaires des archives communales sous format tableur et 1 répertoire des archives communales sous format texte. Le service a effectué 11 visites et diagnostics auprès des communes sur tout le territoire.

En septembre, une réunion a été organisée auprès des secrétaires de mairie pour faire une présentation des missions du service, un rappel concernant les archives et un point d'information sur la tenue des registres d'actes administratifs et de l'état civil.

Au niveau de l'intercommunalité, le service a établi le diagnostic des archives présentes sur les trois pôles et a débuté l'élaboration d'une politique d'archivage adaptée à la Communauté de Communes.



19

Communes membres



408

Budget de fonctionnement



ASSAINISSEMENT

SPANC

LE SPANC

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif est un service public local chargé, d'une part de conseiller et d'accompagner les particuliers dans la mise en place de leur installation d'assainissement non collectif et d'autre part de contrôler les installations existantes. Ce service public fait l'objet d'une redevance qui en assure ainsi l'équilibre financier.

Le SPANC, en régie, assure le contrôle de conception (neuf ou réhabilitation), le contrôle de réalisation, le contrôle de bon fonctionnement des installations existantes, le contrôle dans le cadre de ventes et le conseil aux particuliers.

La 3CFG doit contrôler environ 600 installations (diagnostics campagne et vente immobilière) par an afin d'être en conformité avec la législation qui préconise une vérification des filières d'assainissement non collectif tous les 10 ans.

SERVICE DE VIDANGE

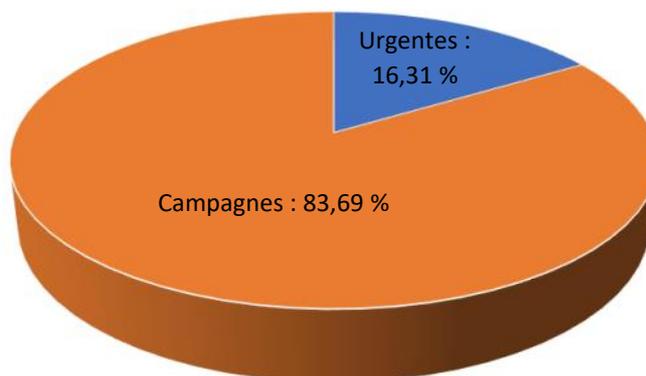
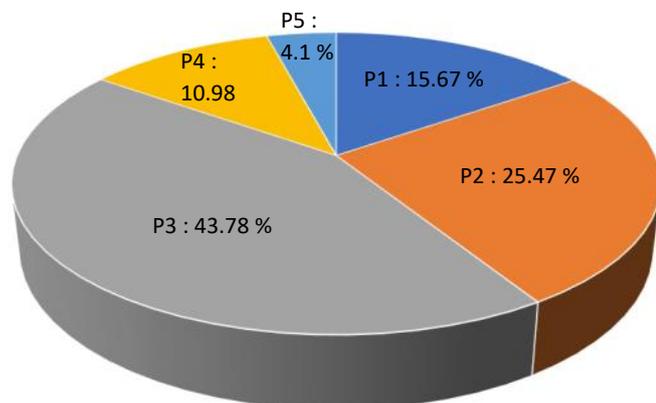
L'entretien de la filière d'assainissement est fondamental pour garantir l'efficacité et la longévité du système de traitement. Les prétraitements (fosses toutes eaux, septiques, bacs à graisses...) doivent être vidangés régulièrement par un professionnel afin d'éliminer les matières de vidange dans des sites de traitement adaptés.

Afin d'aider les particuliers à entretenir leur installation, le SPANC met en place, pour tous les habitants de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais un service de vidange de leurs dispositifs d'assainissement non collectifs à des tarifs préférentiels.

Dans le cadre d'un marché, c'est l'Entreprise EAL de Pannes qui intervient sur tout le territoire. Des vidanges « CAMPAGNE » sont réalisées durant les 15 premiers jours de chaque mois. La majorité des vidanges est effectuée dans le cadre des campagnes réalisées chaque mois.

Contrôles : état de conformité. Pour 2023, on compte 645 contrôles de l'existant (diagnostics campagne + vente + urgents) ; 52 contrôles de conception (neuf et réhabilitation) ; et 38 contrôles de bonne exécution (neuf et réhabilitation).

Service de vidange : en dehors des périodes de campagnes, le service SPANC offre un service de vidange dite « URGENTE » pour tout le territoire de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais.



P1 : INSTALLATION INEXISTANTE OU NON VÉRIFIABLE

P2 : INSTALLATION PRÉSENTANT UN RISQUE SANITAIRE

P3 : INSTALLATION INCOMPLÈTE - P4 : INSTALLATION À SURVEILLER

P5 : INSTALLATION EN BON ÉTAT DE FONCTIONNEMENT

VIDANGES « CAMPAGNES » - VIDANGES « URGENTES »

Dans le cadre du transfert de compétences « eau et assainissement » au 1^{er} janvier 2026, un groupement de commandes a été réalisé avec les communes et syndicats du territoire afin d'effectuer des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement.

A l'issue de ces études, des programmes prévisionnels de travaux seront proposés. Ces schémas sont obligatoires pour pouvoir prétendre à un subventionnement de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cadre de la réalisation des travaux d'investissement.

D'autre part, une étude de gouvernance a été lancée afin de définir les modalités et les conséquences administratives, financières, techniques, juridiques et humaines du transfert de compétence eau potable et assainissement à notre collectivité. De manière générale, cette étude doit permettre de construire un projet et offrir aux élus une information la plus large possible quant au transfert de compétences. Elle constituera une aide à la décision.

Lot 1 - étude eau potable : 15 communes/syndicats adhèrent pour un montant total de 926 380,44 € subventionné à 80% en grande partie.

Lot 2 - assainissement : 20 communes/syndicats adhèrent au groupement pour un montant de 1.080.917,09 € subventionné à 80%.

Lot 3 - eaux pluviales : 35 communes adhèrent pour un montant de 280 646,87 € subventionné en à hauteur de 80%.

Lot 4 - gouvernance : 88.430 € subventionné à 80% à la charge de la Communauté de Communes.



Budget global du SPANC

Fonctionnement



207 922,48 €

Investissement



43 392,28 €

Total réalisé

Dépenses
fonctionnement



157 200,47 €

Dépenses
investissement



0 €

Recettes
fonctionnement



194 856,21 €

Recettes
investissement



45 3828,94 €



Siège Administratif :
155 Rue des Erables - 45260 LORRIS

 : 02.38.92.31.11

Mail : accueil@comcomcfg.fr

www.comcomcfg.fr

Mise en page : Service Communication

Directeur et responsable de la Communication : Monsieur Albert Février — Président

Crédit photos : Services de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais

Impression du rapport d'Activités : IDB —Tél. : 02.38.90.20.77